

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OZENX-MONTESTRUCQ

NOMBRE DE MEMBRES

SÉANCE DU 20 JUIN 2023

En exercice	Présents	Votants
11	6	8

L'an deux mille vingt-trois et le vingt juin à 19h00, le Conseil municipal d'OZENX-MONTESTRUCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Ozenx-Monestrucq sous la présidence de M. Alain LENGLET, Maire

Date de la convocation : 15 juin 2023

Présents : Alain LENGLET, Maire, José AFONSO, Maire délégué, Michel SARTHOU, adjoint, *qui a reçu procuration de Laëtitia BELLEGARDE*, Gabrielle AMESTOY, *qui a reçu procuration de Jeannine CAMORS*, Marie-Laure CASET et Didier HOOG, conseillers municipaux.

Excusés : Céline BELLANGER, Laëtitia BELLEGARDE, *qui a donné procuration à Michel SARTHOU*, Jeannine CAMORS, *qui a donné procuration à Gabrielle AMESTOY* et Florence SANCHEZ

Absents : Vivien POUSTIS

Adoption du Procès-Verbal du 9 juin 2023 (Délibération n° 2023_06_20_01)

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 qu'il a joint à la convocation de la séance du jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 9 juin 2023

Charge Monsieur le Maire d'informer de la présente Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques

Pour	Abstention	Contre
8	0	0

Fait à Ozenx-Monestrucq,
le 21 juin 2023

Le Maire,
Alain Lenglet



**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OZENX-MONTESTRUCQ**

NOMBRE DE MEMBRES

SÉANCE DU 20 JUIN 2023

En exercice	Présents	Votants
11	6	8

L'an deux mille vingt-trois et le vingt juin à 19h00, le Conseil municipal d'OZENX-MONTESTRUCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Ozenx-Montestrucq sous la présidence de M. Alain LENGLET, Maire

Date de la convocation : 15 juin 2023

Présents : Alain LENGLET, Maire, José AFONSO, Maire délégué, Michel SARTHOU, adjoint, *qui a reçu procuration de Laëtitia BELLEGARDE*, Gabrielle AMESTOY, *qui a reçu procuration de Jeannine CAMORS*, Marie-Laure CASET et Didier HOOG, conseillers municipaux.

Excusés : Céline BELLANGER, Laëtitia BELLEGARDE, *qui a donné procuration à Michel SARTHOU*, Jeannine CAMORS, *qui a donné procuration à Gabrielle AMESTOY* et Florence SANCHEZ

Absents : Vivien POUSTIS

Travaux logement n°2 du presbytère de Montestrucq – poursuite du projet (Délibération n° 2023_06_20_02)

Monsieur le Maire expose que l'Avant-Projet Définitif a été établi par le Service intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture de l'Agence Publique de Gestion Locale des Pyrénées-Atlantiques concernant l'aménagement d'un logement dans l'ancien presbytère.

Il demande donc au Conseil d'approuver l'Avant-Projet établi par ce service.

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve le dossier d'Avant-Projet Définitif concernant l'aménagement d'un second logement dans l'ancien presbytère de Montestrucq

Charge Monsieur le Maire d'informer de la présente :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,
- Madame SOUMIREU, architecte de l'APGL,
- Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Publique d'Orthez-Mourenx

Pour	Abstention	Contre
3	3	2

Fait à Ozenx-Montestrucq,
le 21 juin 2023

Le Maire,

Alain Lenglet

